

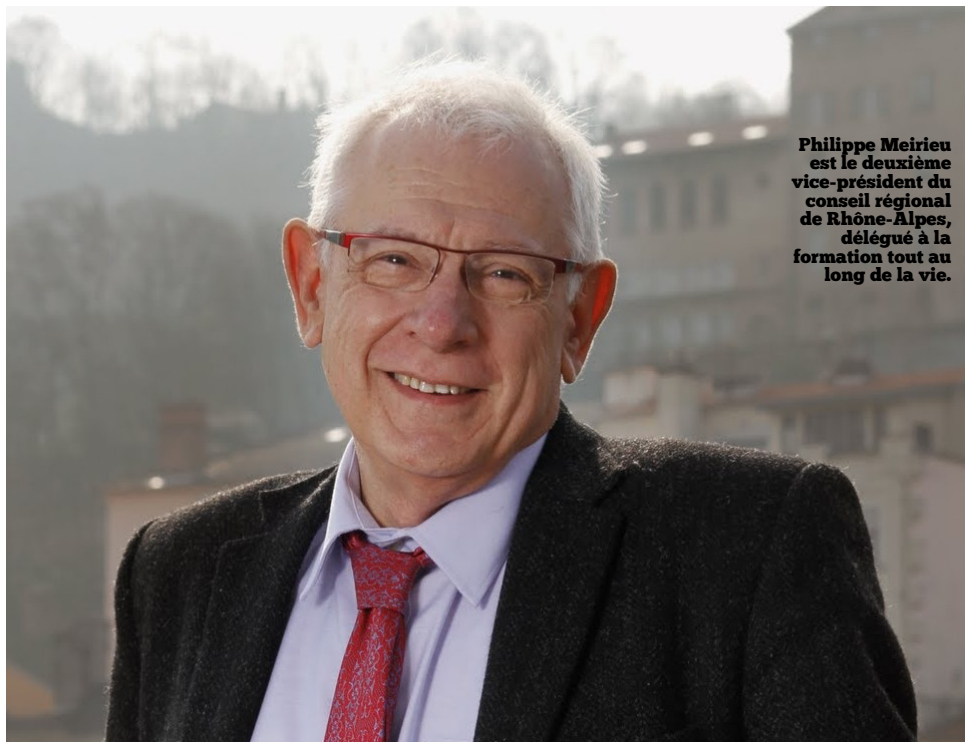
Dossier n°2 **La formation tout au long de la vie**



Une publication du groupe d'élus Europe Ecologie - Les Verts à la région Rhône-Alpes

La possibilité pour chacun(e) d'écrire sa propre histoire

Pour Philippe Meirieu, une politique de formation ne doit pas se limiter à rendre les personnes « employables » : elle doit permettre à chacun et chacune de choisir ses apprentissages en fonction de ses goûts et de ses projets.



Philippe Meirieu est le deuxième vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, délégué à la formation tout au long de la vie.

Photo Frédéric Lacroix

Par Philippe Meirieu

La formation tout au long de la vie n'est pas un nouveau gadget, ni, *a fortiori*, une manière de mieux utiliser les hommes et femmes comme variables d'ajustement de l'économie, en les faisant passer sous la toise de l'employabilité. C'est au contraire un véritable projet de société.

En effet, la civilisation industrielle s'est construite sur l'illusion que les ressources naturelles étaient illimitées et en s'accommodant de l'idée que les capacités des êtres humains étaient inégalement réparties et naturellement limitées par leurs « dons » respectifs.

Le productivisme a poussé cette conception à son paroxysme, encourageant le pillage du monde et creusant les inégalités, conçues comme des fatalités.

Nous savons, aujourd'hui, que les ressources naturelles sont limitées. Cela impose de fonder un autre modèle de développement appuyé sur de nouvelles formes d'organisation économique et sociale qui ne peuvent exister que grâce à une mobilisation sans précédent de l'intelligence et de la créativité des humains. C'est pourquoi nous voulons faire de la formation tout au long de la vie un élément fondateur de notre politique.

La formation tout au long de la vie, c'est la possibilité, pour chacune et chacun, de construire son histoire personnelle et professionnelle sans être enfermé dans une voie définie à l'avance par sa formation initiale, ses premières expériences, son territoire d'origine. C'est la capacité offerte à chacune et à chacun de choisir ses apprentissages et ses activités en fonction de ses goûts et des projets qu'il veut et peut mener à bien. C'est le refus de toute exclusion et de toute fatalité.

Un service public régional de la formation (SPRF) en trois volets

En Rhône-Alpes l'offre de formation comportait des dizaines de dispositifs, créés au fil du temps chacun pour résoudre un problème posé. Philippe Meirieu a rationalisé le système selon trois axes, cohérents et lisibles pour tous, améliorant ainsi l'accès aux formations.

1 **L'accueil-information** pour tous les publics, sans condition, permettant de trouver en un lieu unique, à proximité de chez soi, les informations dont on a besoin.

2 **Des formations** articulées en trois segments : compétences premières, qualification professionnelles et certification reconnue.

3 **Un accompagnement** dans un parcours d'orientation et de formation conduisant le plus grand nombre possible de personnes vers un emploi stable qui correspond à leurs choix.

Une compétence régionale

Depuis 2004, la formation professionnelle continue est une compétence de la Région pour les personnes qui ne peuvent pas être prises en charge par leur entreprise.

Trois principes

1. L'égalité d'accès de toutes et tous à la formation.
2. La gratuité des formations.
3. Une exigence de qualité dans les formations, sur les contenus et les méthodes.

En chiffres

En 2011, alors que près de 400 000 Rhônalpins recherchaient un emploi, **35 000** ont bénéficié d'une action de formation, et **10 000** jeunes d'une action d'accompagnement au projet, à la formation ou à l'emploi. En septembre 2012, **42 362** apprentis ont fait leur rentrée dans les CFA.

Projet formation-emploi : la Région forme à la fois le professionnel et le citoyen

Pour les chômeurs de longue durée et les personnes souhaitant se réorienter, Philippe Meirieu met en place de véritables parcours de formation assortis d'un suivi pédagogique et social.

Les personnes les plus affectées par le chômage de longue durée sont celles qui n'ont pas de qualification reconnue et adaptée au marché du travail. Parfois perdues de vue par les services habituels d'accompagnement aux demandeurs d'emploi, elles n'ont plus droit aux indemnités. Souvent, ce sont des jeunes qui cumulent d'autres difficultés sociales.

Parcours de formation

Pour ces personnes « ayant échappé aux autres dispositifs », le projet formation-emploi est un parcours de formation certifiant qui propose pendant huit à quinze mois un « accompagnement pédagogique et social renforcé » avec hébergement et restauration.

« Nous voulons que les personnes les plus éloignées de l'emploi soient les mieux accompagnées en mettant en place de véritables parcours de formation assortis d'un accompagnement pédagogique, culturel et social », affirme Philippe Meirieu.

La moyenne des temps de formation proposés par la Région dans ce cadre passe



Photo © auremar - Fotolia.com

La Région met en place de véritables parcours de formation, assortis d'un accompagnement à la fois pédagogique et social.

donc de 547 heures à 1200 heures, et jusqu'à 1600 heures. Ils incluent deux « segments ». D'abord, une formation pré-certifiante qui permettra d'acquérir les savoirs professionnels fondamentaux et

les techniques du secteur. Ensuite, une formation qui donnera accès à une certification reconnue.

Dimension citoyenne

Mais pour Philippe Meirieu, il s'agit autant de former le citoyen que le professionnel. C'est pourquoi ces deux temps seront assortis d'une formation générale : ateliers philosophie, pratiques culturelles et engagement citoyen... « Il n'existera plus, en Rhône-Alpes, une seule formation sans une dimension citoyenne, "développement durable" et artistique. "Rhône-Alpes la citoyenne" existera également à travers la formation. » Enfin, un accompagnement personnalisé permettra de renforcer la construction du projet de formation en fonction des situations individuelles pour éviter les abandons et les ruptures.

Au cours d'une phase pilote, des expérimentations sont menées pour un total de 470 places sur huit parcours : services à la personne dans l'Ain, aménagement rural en Ardèche, agro-alimentaire dans la Drôme, électronique en Isère, éco-construction dans la Loire...

Une charte pour en finir avec le « sois stage et tais-toi »

« L'expérience et de nombreuses enquêtes montrent qu'un nombre significatif de stages sont mal utilisés, déplore Philippe Meirieu. Les stagiaires ne sont pas toujours bien accueillis, les tâches leur sont mal expliquées ou n'ont pas de véritable intérêt pour leur formation... »

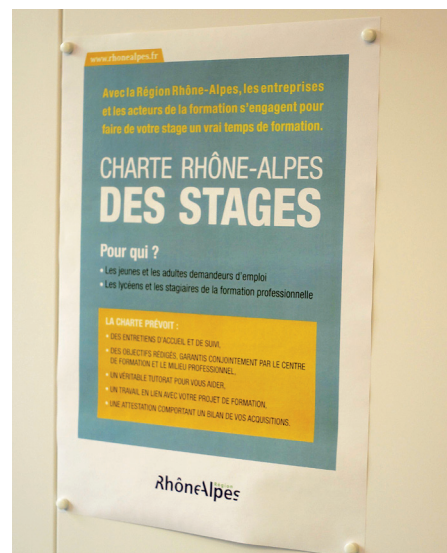
Pour Philippe Meirieu, cette « stagification » de la jeunesse est choquante : « un stage est un moment de formation : en aucun cas il ne doit s'apparenter à un sous-emploi. »

C'est pourquoi il a proposé la rédaction d'une charte des stages qui rappelle les droits et devoirs du stagiaire et de l'entreprise : un accompagnement, une évaluation, des missions qui soient en lien avec le projet de formation...

Cette charte est le fruit d'une concertation avec des représentants d'entreprises, d'organismes de formation, de l'Education nationale, d'organisations consulaires, patronales et syndicales... Elle est affichée dans les entreprises qui y adhèrent, et chaque stagiaire doit en recevoir un exemplaire.

La charte prévoit :

- ▶ des entretiens d'accueil et de suivi,
- ▶ des objectifs rédigés, garantis conjointement par le centre de formation et le milieu professionnel,
- ▶ un véritable tutorat,
- ▶ un travail en lien avec le projet de formation,
- ▶ une attestation comportant un bilan des acquisitions.



Affichée dans les entreprises, la charte des stages rappelle les droits et devoirs du stagiaire : un accompagnement, une évaluation...

Raccrochage : des réseaux locaux pour remettre les jeunes en selle

Sous l'impulsion de la Région, la mission locale de Saint-Chamond et deux lycées de Rive-de-Gier coopèrent pour offrir un suivi personnalisé à des jeunes qui ont décroché de l'école.

De janvier à juin 2012, pour la première fois, une vingtaine de jeunes ont suivi le nouveau dispositif de « raccrochage en formation et pour l'emploi » de Rive-de-Gier (42). Celui-ci est l'un des tout premiers à avoir été retenu dès l'adoption de la nouvelle politique voulue par la Région.

Décrocheurs

Le constat : de nombreux jeunes de 16 à 18 ans, voire au-delà, décrochent de l'école ou des formations qu'ils suivaient et cessent toute activité. « Ils sont souvent assez remontés contre le système et ont une construction personnelle à reprendre, explique Alain Louat, directeur de la mission locale. Pour eux, nous avons peu de solutions. On les voyait une fois, et ils se volatilisaient. »

Logique de territoire

C'est quand la Région a lancé son appel à projets que la mission locale, le lycée Brassens et le lycée professionnel René Cassin

ont décidé de coopérer sur ce projet commun. « Pour la première fois, nous sommes dans une logique de territoire et non plus de structure. Comme ces jeunes ne sont plus élèves, ils ne se définissent plus par rapport à un système. Ceci permet de faire émerger l'individu. » Le parcours est partagé entre plusieurs structures, et c'est ce qui permet de l'individualiser. Ainsi, on propose au jeune « décrocheur » de s'engager, par contrat, dans un parcours qui aura pour objectif son « raccrochage en formation ».

Sur mesure

Plusieurs jeunes ont commencé leur parcours au centre social par un stage d'art thérapie dans le but de les aider à se représenter plus précisément les difficultés qu'ils rencontraient.

En fonction de sa situation, l'accompagnant propose ensuite un emploi du temps sur mesure qui pourra passer par plusieurs organismes du territoire : atelier vidéo,

enseignement scolaire individuel, stage en entreprise, formation au Bafa, atelier de rédaction de CV, immersion dans une classe... « Le premier apprentissage est parfois de respecter les horaires, explique une intervenante du lycée Brassens. Nous ne sommes pas derrière eux toute la journée, mais notre rôle est de les aider à structurer leur temps. »

Passage de relais

Ainsi, grâce à l'impulsion de la Région, établissements scolaires, centres sociaux et missions locales se mettent pour la première fois en réseau, démultiplient leurs compétences et confrontent leurs cultures professionnelles. « C'est là le premier pas d'une politique d'ancrage des établissements scolaires sur leur territoire, estime Alain Louat. Quand un jeune quitte l'école, il doit y avoir un passage de relais entre les structures qui le prennent en charge. Ce nouveau partenariat en appelle d'autres, par exemple sur les questions d'orientation ou encore, de soutien aux élèves en difficulté... »

Des centres de formation des apprentis (CFA) éco-responsables

« Le développement durable, des paroles aux actes », c'est l'intitulé du projet d'établissement du lycée-CFA agricole de Dardilly (Rhône). « Nous avons redonné des binettes et des râteaux pour désherber à nos apprentis », raconte Pierre Bernabé, directeur. Aux désherbants chimiques, l'établissement préfère désormais l'huile de coude ou des techniques expérimentales comme les désherbants à flamme ou à eau bouillante.

Les internes profitent aussi de leurs soirées pour prendre soin d'un potager bio dont les produits se retrouvent à la cantine. « Cela nous permet d'aborder à la fois la question du bio, des circuits courts et de l'équilibre alimentaire », explique Pierre Bernabé.

Enfin, après cinq ans de rénovation, l'établissement a revu entièrement la manière d'entretenir ses propres espaces verts.



La Région aide les établissements qui mènent des actions qui ont une portée pédagogique dans les pratiques professionnelles et dans la vie du citoyen.

Les apprentis techniciens du secteur apprennent la « gestion différenciée » : tandis que certaines parties du domaine sont soigneusement plantées et entretenues, d'autres sont laissées dans un état plus sauvage, ou cultivées en prairies fleuries.

Ces projets sont typiquement ceux que cherche à inciter l'opération « CFA éco-responsables » par laquelle la Région aide les établissements menant des actions qui, en plus de leur intérêt propre, ont une portée pé-

dagogique, que ce soit dans les pratiques professionnelles comme dans la vie du citoyen. « Le CFA a un rôle de démonstration, estime Pierre Bernabé. Les apprentis peuvent parler de ce qu'ils voient ici dans les entreprises où ils travaillent, et influencer les pratiques du monde professionnel. »

Orientation, formation : un lieu unique pour s'informer et être accompagné

Depuis juin, des points accueil information emploi épaulent les personnes dans leurs demandes de formation.



Pour Sabine Dumont à La Duchère à Lyon, les points accueil information emploi sont l'occasion de monter un véritable réseau autour de la formation.

Perché sur un plateau qui domine la ville de Lyon, le quartier de La Duchère est en pleine restructuration. Marqué dans les années 90 par le chômage et la pauvreté, il est l'objet d'un important contrat urbain de cohésion sociale.

C'est là, dans une antenne de la Maison de l'Emploi et de la Formation, que la Région a implanté depuis juin l'un des sept points accueil information formation (PAIF) du département du Rhône.

Décloisonner

Le but de cette expérience pilote, mise en place par la Région sous l'impulsion de Philippe Meirieu : permettre à tous les Rhônealpins d'obtenir, en un même lieu, une information la plus large possible sur les différentes propositions de formation qui peuvent leur être faites dans la région, avec un accompagnement personnalisé. « Jusqu'à maintenant, de l'avis de tous, l'offre de formation était hétérogène, insuffisamment lisible et encore trop cloisonnée, affirme Philippe Meirieu. Il faut que les personnes puissent s'informer facilement et être accompagnées par un professionnel pour construire leur projet. »

A La Duchère, les demandes sont traitées par un employé chargé de l'accueil. Celui-ci dirige la personne vers les institutions compétentes, ou propose un entretien plus approfondi si la demande n'est pas claire. Des ordinateurs sont à disposition, et un « animateur cyberbase » épaulé le demandeur dans sa recherche sur Internet.

Mettre en réseau

« Depuis la mise en place du dispositif, le personnel est formé pour monter en compétence sur les dossiers de la formation », explique Sabine Dumont, la responsable de l'antenne. Pour ces professionnels de l'insertion dans la vie active, le fait de devenir PAIF « amène à penser davantage en termes de formation. Cela nous amène à un point de vue différent. »

Ce projet de la Région vise aussi à amener les acteurs de l'emploi et de la formation à collaborer plus étroitement : missions locales, Pôle Emploi, Centre information orientation, Fongecif... « Depuis la mise en place des PAIF et bien plus qu'auparavant, nous travaillons réellement en collaboration avec ces différentes structures, explique Sabine Dumont. L'idée est de monter un véritable réseau. »

Validation des acquis de l'expérience : vers un référent unique

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir une certification sans suivre la totalité du cursus d'études, mais en démontrant une expérience professionnelle auprès d'un jury.

Cependant, le parcours que doit suivre une personne qui s'inscrit dans cette démarche est souvent celui du combattant. Il existe actuellement cinq segments qui, pour chacun d'entre eux, nécessitent un référent différent.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que la mise en place des « emplois d'avenir » nécessitera une valorisation des compétences acquises.

C'est pourquoi la Région propose un accompagnement par un seul référent, depuis la demande de prise en charge jusqu'aux formations post-jury.

Lever les obstacles

On peut avoir une grande volonté pour revenir à l'emploi, suivre des formations, être actif... Mais la vie met parfois bien des obstacles sur le parcours. Habiter dans une région de montagne enclavée, devoir faire garder ses enfants lorsqu'on est un parent seul, ne pas avoir les moyens de se loger sur son lieu de stage...

Pour assurer un accès durable à la formation et à l'emploi, et limiter les suspensions ou les ruptures de parcours, il faut donc intervenir sur ces freins.

C'est pourquoi Philippe Meirieu a souhaité initier une réflexion sur une fonction de « référents de parcours » pour accompagner les personnes en formation afin de lever ces difficultés.

Pour en savoir plus...

Contactez les élus du groupe EELV au conseil régional de Rhône-Alpes.

E-mail : eelv@rhonealpes.fr

Tél. : 04 26 73 44 27

Web : elus-rhonealpes.eelv.fr

Twitter : @EELVrhonealpes

facebook.com/rhonealpes.elusecologistes